

(4)

DIRECTION GÉNÉRALE

DES

DOUANES.

CABINET

du

DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Paris, le 31 <sup>Jan</sup>

1870.

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur  
de vous adresser ci-joint un  
rapport sur les affaires de la  
douane de Paris. Ce rapport  
a été rédigé par M. le Directeur  
de la douane de Paris, et  
a été soumis à votre approbation.  
Je vous prie d'agréer, Monsieur  
le Directeur, l'assurance de ma  
haute considération.

enl'Brick & sont entiers par la Belgique.  
Ils peuvent donc par un Lyard, s'il est en  
de ce monde le cher enfant, ait il fait prisonnier.  
Ils ont aussi, qui se sont bien plus de chance  
d'être en l'été lui parvenu; car lui de  
ton côté, car tu pourrais peut être plus de  
fait. lui, et pour lui de l'histoire de Boulogne,  
en attendant qu'il envoie à Paris  
soient à l'abbaye de l'abbaye, ou l'abbaye de  
l'abbaye de M. L'abbaye de l'abbaye de l'abbaye  
quelque chose à l'abbaye de l'abbaye de l'abbaye  
ou l'abbaye de l'abbaye de l'abbaye de l'abbaye  
et Lyard enverrait indubitablement, ou l'abbaye  
l'abbaye. S'il venait à l'abbaye de l'abbaye de l'abbaye  
brève d'un grand argent pour l'abbaye de l'abbaye  
d'abbaye. C'est la mienne de l'abbaye de l'abbaye de l'abbaye  
l'abbaye, ou l'abbaye de l'abbaye de l'abbaye.

Tout va bien, tout va bien.

Tout va bien.